

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre M. Perreux...

CROIX

NOCES D'OR. — Dimanche 10 décembre, M. et Mme Lenoche, qui sont âgés respectivement de 80 et 78 ans...

Après la messe aura lieu une réception, au Cercle Saint-Martin, par l'Union Mutuelle Croisienne, dont M. Lenoche est membre.

FUNÉRAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Un service d'exhumation sera célébré le samedi 9, à 15 h. 15, en l'église Saint-Pierre...

RECENSEMENT DES PIGEONS-VOYAGEURS. — Des formules de déclaration ont été déposées à la mairie...

WATTRELOS

UNION NATIONALE DES MUTILES, FRACTIONNELLE DES COMBATTANTS FRANÇAIS ET BELGES. — Les Comités d'Administration des trois sections...

RETOUR DU CORPS D'UNE REFUGIÉE. — Le corps de Mme Marie Vandevyver, veuve Maillet, réfugiée, exhumé à Aubenas (Basses-Alpes)...

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX. — Le bureau de vote pour les élections au Tribunal de Commerce, qui auront lieu le dimanche 10...

FUNÉRAILLES D'UN SOLDAT WATTRELOSIEN. — Le samedi 9 décembre, à 13 heures, les funérailles de M. Claude Hollebecq, soldat au 43e R. I. seront célébrées en l'église Saint-Nicolas.

LE PAPEMENT DES SECOURS. — On paiera le 34, rue Carnot, de 9 h. à 11 h. 30, le mardi 12 décembre, les bons d'allocation d'assistance aux vieillards...

VOL D'UN MANOMETRE. — La police enquête sur le vol d'un manomètre se trouvant sur une machine à battre installée à la ferme Lefebvre, rue de Leers.

LANNOY

LE PRIX DU PAIN. — Une réunion des maires du canton de Lannoy, à 10 heures, à la mairie de Lannoy, sous la présidence de M. Ducloux...

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni en séance extraordinaire, mercredi 19 h. sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire. Etaient présents: MM. Pottier, Penn, Muller, Hespel, Herbaux, Leclercq, Cardon, Delbecq, Duzé, Delbecq, Fournier, Dubus, Solosse, Catter, Bougnot, Delbecq, Thibautien.

LE BUT de la réunion était d'appeler l'attention de la Direction départementale de l'enseignement sur la situation regrettable faite à l'école des garçons depuis la rentrée des classes.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Conduite à Roubaix, la victime a reçu les soins de M. le docteur Harlet, qui a relevé une plaie profonde, très profonde, allant jusqu'à l'os de l'avant-bras. Ce membre est, d'ailleurs, fracturé, et la blessée, dont l'état est satisfaisant, devra prendre un repos de un à deux mois, sauf complications.

RECONSTITUTION FONCIERE. — La réunion annoncée pour dimanche prochain, 10 décembre, en vue de l'ouverture du défilé, est annulée et remise à une date ultérieure.

SAILLY

NOS MORTS GLORIEUX. — Vendredi 8 décembre arrivé, ne pas avoir d'annonces, le corps du soldat Paul Delanoy, du 243e R. I., mort pour la France, à Angoulême.

Les funérailles de ce brave auront lieu dimanche 10 décembre, à 13 heures 30.

CYSOING

ESROQUERIE ET VOL DE BOISSONS. — Deux arrestations. — Deux habitants de Wazemmes, les nommés Emile Dumez, 33 ans, et Hippolyte Dorchieux, tous deux maçons dans la localité, étaient rendus à Cysroing, où ils ont pris un nombre respectable de consommations. Après avoir bu copieusement chez M. Bonnard, cafetier, rue de Lille, ils déclarèrent d'un commun accord, ne pas avoir d'argent pour régler leurs dépenses, et en furent en emportant un litre de genièvre qui se trouvait sur un verrier.

Le tenancier porta plainte à la gendarmerie, qui se mit aussitôt à leur recherche. Les deux clients peu scrupuleux furent appréhendés peu après, alors que tranquillement ils s'éloignaient de la commune. Les deux alcoolisés furent ramenés dans la maison de M. Bonnard, encore intact. Après avoir été interrogés, les deux maçons ont été écroués, conduits ensuite à la maison d'arrêt de Lille, ils ont été arrêtés au Parcquet.

G. WIART, 79, rue Nationale, LILLE Lustrerie, Appareils d'Eclairage Le plus beau choix de la région. 93164

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 8 DÉCEMBRE: Bains Municipaux: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Bibliothèque catholique, 3, rue des Orphelins, de 9 h. à 10 h. 30.

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public: de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h. Bibliothèque communale: de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 heures.

AVEC notre impartialité coutumière, nous avons publié, dans notre numéro du mercredi 6 décembre, la protestation d'un groupe de parents de famille s'écroulant que nous venions solliciter leur souscription pour l'érection, à Tourcoing, d'un monument aux morts de la grande guerre.

Cette triste et regrettable intervention, n'eût-elle jailli que dans le cerveau de quelques Français, devait être publiée, afin que soit décrié et désavoué une telle protestation.

Tous nos enfants sont morts en frères, dans la tranchée, pour la même cause. Riches et pauvres ont fait de leurs poitrines le rempart de la France; tous, dorment, côte à côte, dans les mêmes sillons, qu'ils ont arrosés de leur sang, la fraternité des armes a créé la fraternité des âmes; quel de plus beau, de plus légitime que de confondre le souvenir de leur courage et la sublimité de leur sacrifice dans un monument collectif élevé à leur mémoire.

La municipalité de Tourcoing, en s'adressant à toutes les consciences, à tous les citoyens, à toutes les bourses, a voulu que chacun ait apporté son art, son zèle, sa pensée, son dévouement et ses ressources à la glorification de tous ses enfants, morts au champ d'honneur.

En ne publiant aucune liste, elle a gardé l'anonymat des dons et a élevé à la grandeur de l'anonymat des tranchées.

Personne n'est obligé de souscrire, mais personne ne doit être oublié dans les sollicitations: la plus petite offrande, les dons les plus humbles, donneront un prix inestimable au monument élevé par tous à la mémoire de tous.

Etre sollicité pour un pareil concours, ne constitue pas une obligation, mais un privilège.

On n'imagine pas, qu'il puisse y avoir une voix discordante, entre les parents qui glorifient l'héroïsme de leurs enfants dans un souvenir impérissable, aussi avons-nous voulu faire à Tourcoing une enquête scrupuleuse: nous pouvons affirmer que parmi les protestataires, il n'y a pas un seul père de famille dont le fils soit mort au front et nos anciens laissent l'écho des protestations unanimes de toute la ville de Tourcoing, qui s'élève contre l'indignité de quelques dissidents qui voudraient jeter le discrédit sur l'œuvre de la municipalité qui a répondu avec tant de tact et de dévouement aux vœux les plus chers de ses administrés.

Les élections à la Chambre et au Tribunal de Commerce

C'est dimanche prochain qu'aura lieu à Tourcoing, les élections pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce.

Le scrutin sera ouvert de 10 h. à 16 h., à l'Hôtel de Ville.

Sont candidats au Tribunal de Commerce, aux fonctions de juge titulaire pour deux ans: MM. Joseph Terrié et Joseph Ranson, juges sortants d'exercice; — Juges suppléants: MM. J. Burms-Demay, Victor Leent et Maurice Caillies-Tiberghien, juges suppléants sortants d'exercice.

Nous espérons que les électeurs auront à cœur de remplir leur devoir, dimanche prochain, afin d'assurer l'élection au premier tour de scrutin, des candidats qui ont su, dans leurs fonctions, rallier toutes les sympathies de leurs concitoyens.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Il a été procédé, jeudi, à 10 h. 45, à la séance principale, en présence des diverses délégations officielles et d'anciens soldats, à la réception des corps de MM. Emile Baert, soldat au 127e R. I., et Julien Lefebvre, soldat au 84e R. I., et de Mme veuve Spéder, née Anne-Marie Schmidt, victime civile.

Les trois cercueils ont été transférés à la chambre mortuaire des Hospices avec le cérémonial habituel.

En tête du cortège marchaient les délégations avec les drapeaux des Vétérans de 1870-71, et de la Fédération des Combattants.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Jacques Masuret-Lepoutre, Paul Delombarde, Louis Bouche, Garin, conseillers municipaux; l'adjutant de gendarmerie Léobaud, Louis Dewambrouche, président du Cercle des Anciens Sous-Officiers; Ledue, du Cercle des Anciens Officiers; Ledue, du Cercle des Anciens Officiers; Ledue, du Cercle des Anciens Officiers.

Après la messe aura lieu une réception, au Cercle Saint-Martin, par l'Union Mutuelle Croisienne, dont M. Lenoche est membre.

FUNÉRAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Un service d'exhumation sera célébré le samedi 9, à 15 h. 15, en l'église Saint-Pierre...

RECENSEMENT DES PIGEONS-VOYAGEURS. — Des formules de déclaration ont été déposées à la mairie...

WATTRELOS. — Une réunion des maires du canton de Lannoy, à 10 heures, à la mairie de Lannoy, sous la présidence de M. Ducloux...

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni en séance extraordinaire, mercredi 19 h. sous la présidence de M. Joseph Leroy, maire. Etaient présents: MM. Pottier, Penn, Muller, Hespel, Herbaux, Leclercq, Cardon, Delbecq, Duzé, Delbecq, Fournier, Dubus, Solosse, Catter, Bougnot, Delbecq, Thibautien.

LE BUT de la réunion était d'appeler l'attention de la Direction départementale de l'enseignement sur la situation regrettable faite à l'école des garçons depuis la rentrée des classes.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

Le 4 novembre dernier, M. Charpentier, nommé le 1er octobre, quitte ses fonctions pour le service militaire. Il ne pourra donc pas être élu au mois de mai de l'année prochaine.

déclaré de la Croix-Rouge Française; Desmaître-Her, et Goudonier, des Combattants de 1870-71; Rivart, trésorier, et Boyaval, secrétaire de la Fédération.

A la chambre mortuaire, M. Georges Derwaux, président du Groupe des Remplaçants, a, en termes émus, salué les morts glorieux.

L'après-midi, à 14 h. 30, en l'église Saint-Christophe, un service funèbre a été célébré à l'intention des chers disparus.

NOUVELLE ARRIVÉE DE CORPS. — Samedi, à 10 h. 45, arriva lieu, à la gare la réception des corps des soldats à l'abri de la base, de 33e R. I., et Léon Talleux, du 110e R. I.

Le trafic conserve toute son activité, et si les chiffres que nous avons à présenter sont moins élevés que ceux d'octobre, la cause est uniquement attribuable à ce que la période qui nous occupe comporte un jour ouvrable en moins que la précédente.

Au départ, le tonnage commercial enregistré donne pour novembre 17.836 tonnes, et pour octobre 18.835 tonnes. A l'arrivée, 42.210 tonnes ont été enregistrées en novembre, contre 42.210 tonnes en octobre.

La différence est plus sensible sur arrivages, et on l'attribue à un léger fléchissement dans les réceptions de houille.

Pendant la période considérée, les expéditions ont donné 12.340 enregistrés et un mouvement de 3.645 wagons au départ, sur lesquels 2.107 ont été chargés par le public et 1.538 par la Compagnie.

Ces chiffres comparés à ceux du mois correspondant de 1921 accusent une progression de 3.781 enregistrés, représentant 44 p. c., et une augmentation de 705 unités de wagons pour 2.246 tonnes de marchandises. Ce qui intéresse le plus, c'est le groupe textile dont l'activité ne se départit pas: 2.519 tonnes, en effet une augmentation de 2.519 tonnes.

Cette plus-value est fournie par les nombreux envois de laine peignée, qui se chiffrent par 1.473 tonnes, de laine filée 648 tonnes, et de coton filé 813 tonnes. Les déchets de laine ont fait l'objet d'importantes transactions: il en a été expédié 1.905 tonnes. Enfin, la laine lavée a fourni 226 tonnes.

A l'arrivée, on enregistre 9.010 inscriptions contre 8.847 en 1921. 4.886 wagons locaux contre 3.753 en 1921. La progression est de 1.133 wagons, représentant 30 p. c. Le tonnage arrivages s'est élevé à 38.749 tonnes, en augmentation de 14.528 tonnes sur celui de 1921. Il y a progression de 59 p. c.

Les causes des fluctuations concernant les animaux vivants, les produits agricoles et les huiles, sont les mêmes que celles dont nous avons parlé dans nos précédentes expéditions. Il en est de même aussi pour les deux groupes bois et matériaux de construction.

Sur la houille, le tonnage est en augmentation de 9.235 tonnes. Cette énorme progression tient pour une large part à ce que, l'an dernier, certaines usines étaient approvisionnées, en partie, avec les stocks de la Chambre de Commerce, et d'autre part aussi à l'activité de l'industrie locale.

Le groupe textiles fournit un excédent de 1.506 tonnes, qui a été remarqué sur les arrivages de laine brute de Gand et d'Anvers. Les réceptions de laine brute se sont élevées à 5.116 tonnes pendant le mois, se répartissant sur les provenances suivantes: Dunkerque, 1.040 tonnes; Calais, 615 tonnes; Anvers, 2.070 tonnes; Gand, 827 tonnes; Roubaix, 564 tonnes. Le coton brut a fourni 1.578 tonnes, dont 1.188 tonnes du Havre, 328 tonnes de Dunkerque et Calais, Anvers, 327 tonnes, Gand, 31 tonnes.

Le mouvement de la population pendant le mois de Novembre

Au 31 octobre 1922, Tourcoing comptait 79.179 habitants. Dans le courant du mois de novembre, la mairie a enregistré: 232 personnes venant de l'étranger et 106 naissances; 333 décès, ce qui portait le chiffre à 79.179 habitants.

Dans le même mois, il est décédé 83 personnes et 187 ont quitté la ville, soit 270 habitants, ce qui ramenait le chiffre de la population au 30 novembre à 79.247 habitants.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire, lundi prochain, à 17 h. 15, à l'Hôtel de Ville.

FUNÉRAILLES. — En l'église Saint-Christophe, samedi, à 14 h. 30, sera célébré un service à l'intention de M. Jean Delaet, ancien soldat au 84e R. I., décédé à l'hôpital d'Angoulême des suites d'une maladie contractée au front.Assemblée au dépôt, rue de Tournai, à 14 h. 15.

PEDICURE-SPECIALISTE, 5, rue de Lille, 750 UN PEU D'HYGIENE, S. V. P. — La police a verbalisé contre un conducteur déviant, Julien Penez, 16 ans, demeurant rue Nationale, qui se trouvait assis sur un morceau de viande qu'il transportait en ville.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, jeudi: 190 kg. de beurre, 1.233 oranges à 0 fr. 22; 168 mandarines, à 0 fr. 16; 117 kg. de mandarines de 1.25 à 1.50 le kg.; 32 caisses d'oranges à 45 fr.; 875 citrons de 0.10 à 0.12; 10 kg. de tomates, à 1.85 le kg.; 32 caisses de fèves de 4 fr. à 5.50; 6 caisses d'artichauts de 25 à 30 fr.; 131 kilos de oignons de 2.75 à 3.50 le kg.; 1.440 oignons frais, à 0.70; 340 fèves sèches de 0.10 à 0.15; 50 vieux fromages à 1.50; 70 kg. de 0.70 à 0.75; 300 Caisses de 1.50 à 1.80; 117 kg. de Hollande de 5.50 à 7.00 le kg.; 351 kg. de Hollande rouge à 4.50 le kg.; 154 kg. de beurre frais, de 12.50 à 13.50 le kg.

GUERRE A LA VIE CHERE! Beurre garanti pur 14 et 15, Café du 8.20, fromage et Hollande pur 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

DEUX EXPULSIONS ARRETES. — Le service de la sûreté a arrêté hier deux sujets belges, Julien Denyck, 34 ans, journaliste, domicilié à Wavellongh, qui se trouvaient sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Les deux indésirables ont été déferés au Parquet de Lille.

ACHETEZ VOS REGISTRES, Agendas, Copies de lettres, livres de caisse à colonnes, à notre adresse, 33, rue Carnot, Cadeau utile, beau papier, lettres, Brevière Espagnol, 93107

LES AGENTS DU TRAVAIL. — Au palmarès de la Foire, rue de Roubaix, un trieur, M. Gaston Goussier, 21 ans, domicilié à Mouscron, rue de Roubaix, 25, a eu la chance de gagner un escalier et un camion au total, 30 jours de 1909.

L'usine de MM. Mathon et Dubrille, boulevard Gambetta, un manoeuvre, M. Louis Dubrille, 61 ans, rue M. Camille, 333, a été blessé le 27 octobre, par un coup de marteau, et a été admis à l'hôpital de Roubaix.

FOURRIERS, IMPRIMABLES, MANTEAUX. — M. POUGET, 7 et 9, rue Saint-Jacques, Tg. Manteaux en fourrure, en peluche, en velours de Chine, à la mode, les meilleurs prix. 507

HUMORESQUE

MOUVAUX. — POUR les ORPHELINS de GUERRE MOUVAUX, le Comité de bienfaisance pour les orphelins de guerre, a organisé un concert de bienfaisance pour les orphelins de guerre, au profit des enfants des Combattants des Phalémeps, dont l'activité n'est plus à mentionner, organisée pour le dimanche 17 décembre prochain, à 4 h. 30 du soir, dans la vaste salle du Gymnase, rue de Gand, un grand concert de bienfaisance au profit des orphelins de guerre et des enfants des Combattants des Phalémeps. Au cours de cette soirée, dont le programme complet sera publié prochainement, figurent un drame et une comédie par la Section dramatique du Toquet, et les Intermedes seront donnés par l'Harmonie Royale de ce quartier.

Pour cette soirée, des tickets sont en vente au siège du Groupe, ainsi qu'au siège de la Fédération, aux prix de: Réservés, 5 fr.; premières, 3 fr.; secondes, 2 fr., tous droits compris.

Il est accordé, pour ce concert, une réduction de 50 p. c. pour les familles des Combattants du quartier des Phalémeps. Ces cartes spéciales sont à prendre au siège du Groupe, 45, rue des Phalémeps, en présentant la carte de 1922.

La statistique sanitaire de Tourcoing en Novembre

Au cours du mois de novembre il a été enregistré 106 naissances dont 11 légitimes, 83 mariages, 78 en octobre; 9 divorces, 4 en octobre; 83 décès contre 79 en octobre. Sont décédés: 6 personnes âgées de moins de 1 an, 5 de 1 à 19 ans, 10 de 20 à 39 ans, 15 de 40 à 59 ans, et 48 de 60 ans et au-dessus. Il y eut 13 décès par tuberculose, 13 par maladies de cœur (non compris angine de poitrine), 13 par sénilité, 6 par néphrite aiguë ou chronique, 6 par autres affections de l'appareil respiratoire (phtisie exceptée), 5 par cancer et autres tumeurs malignes, 5 par débilité congénitale et vices de conformation, 4 par hémorragie et ramollissement du cerveau, 3 par suicide, 1 par rage, 1 par diphtérie et croup, 1 par affection de l'estomac (cancer excepté), 1 par hernie, obstruction intestinale, 1 par érysipèle du foie, 1 par mort violente (suicide excepté), 9 par autres maladies.

Il n'y eut pas de décès par fièvre typhoïde ou paratyphoïde (typhus abdominal), par coqueluche, par tuberculose, par méningite ou par système nerveux central, par méningite aiguë, par bronchite chronique (y compris

les bronchites sans épithètes de 5 ans et plus), par pneumonie, par diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans). Il y eut 5 mort-nés contre 8 en octobre.

Ont été déclarés comme maladies contagieuses en novembre: 1 cas de coqueluche, 2 cas de scarlatine, 1 cas de diphtérie et 00 cas de rougeole.

A LA GARE PRINCIPALE

Le trafic de la Petite Vitesse PERIODE DE NOVEMBRE

Le trafic conserve toute son activité, et si les chiffres que nous avons à présenter sont moins élevés que ceux d'octobre, la cause est uniquement attribuable à ce que la période qui nous occupe comporte un jour ouvrable en moins que la précédente.

Au départ, le tonnage commercial enregistré donne pour novembre 17.836 tonnes, et pour octobre 18.835 tonnes. A l'arrivée, 42.210 tonnes ont été enregistrées en novembre, contre 42.210 tonnes en octobre.

La différence est plus sensible sur arrivages, et on l'attribue à un léger fléchissement dans les réceptions de houille.

Pendant la période considérée, les expéditions ont donné 12.340 enregistrés et un mouvement de 3.645 wagons au départ, sur lesquels 2.107 ont été chargés par le public et 1.538 par la Compagnie.

Ces chiffres comparés à ceux du mois correspondant de 1921 accusent une progression de 3.781 enregistrés, représentant 44 p. c., et une augmentation de 705 unités de wagons pour 2.246 tonnes de marchandises. Ce qui intéresse le plus, c'est le groupe textile dont l'activité ne se départit pas: 2.519 tonnes, en effet une augmentation de 2.519 tonnes.

Cette plus-value est fournie par les nombreux envois de laine peignée, qui se chiffrent par 1.473 tonnes, de laine filée 648 tonnes, et de coton filé 813 tonnes. Les déchets de laine ont fait l'objet d'importantes transactions: il en a été expédié 1.905 tonnes. Enfin, la laine lavée a fourni 226 tonnes.

A l'arrivée, on enregistre 9.010 inscriptions contre 8.847 en 1921. 4.886 wagons locaux contre 3.75